**FICHE 4.4.2**

**Assurer une veille du développement de la radicalisation dans les quartiers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 4 Valeur de la République**  **Axe 4 Prévention de la radicalisation** | **Enjeu : repérer les signes de phénomènes individuels ou collectifs de radicalisation dans les quartiers de la politique de la ville** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | La radicalisation n’est évidemment pas que l’affaire des quartiers de la politique de la ville. Toutefois, au regard de la situation de ces territoires, il ne peut être nié que les populations vivant dans ces quartiers constituent une cible pour l’endoctrinement radical. Or, la politique de la ville est par essence une politique préventive, une politique de proximité à destination des plus fragiles, en particulier les jeunes en rupture. |
| **Objectifs et dynamiques** | Recueillir périodiquement de quelques acteurs locaux les éventuels signes d'une tendance à la radicalisation. La configuration de ce lieu d’échange peut varier d’un territoire à l’autre (cellule de veille ad hoc, CLSPD,… )  Favoriser l’émergence de la parole |
| **Réalisations attendues** | * Des synthèses de propos ou de pratiques en contradiction avec les valeurs de la république, y compris l’inobservation de l’égalité femmes / homme, et le rejet de la mixité de genre * L’éventuelle identification des lieux et moments sensibles en termes de radicalisation, cette dernière s’opérant aussi par un contact humain et non par la seule fréquentation d’internet * Le repérage d’éventuelles dérives communautaristes, pratiques fondamentalistes, notamment dans le tissu associatif. Même s’il ne faut donc pas confondre radicalisation et pratique rigoriste d’une religion, il peut exister une porosité entre certains mouvements fondamentalistes et la radicalisation violente. * Développer les lieux d’accueil et d’écoute à destination des jeunes et des parents |
| **Effets attendus** | L’ensemble de ces informations peut permettre de proposer des actions de sensibilisation, et / ou des actions plus ciblées d’accompagnement des publics |
| **Echelle Territoriale** | * A l’échelle de la Métropole, couverture de tous les quartiers |
| **Animateur** | * Préfecture |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Institutionnels et acteurs de terrain * Bien entendu, de tels échanges d’informations ne peuvent s’exercer qu’entre acteurs sensibilisés et formés aux phénomènes de radicalisation violente, de manière à éviter toute appréciation incertaine. |
| **Financements mobilisables** | * Crédits du CGET (BOP 147) * FIPD |
| **Calendrier** | * Actions annuelles |
| **Indicateurs de réalisation** | * Production d’éléments d’information sur d’éventuels phénomènes de radicalisation dans le quartier et leurs spécificités le cas échéant |
| **Indicateurs d’effet** |  |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | * Fiche 441 – Sensibilisation à la radicalisation |